

NON ! notre forêt de Janas ne doit pas disparaître

II. - Les efforts permanents de la municipalité

Tous les aspects de la protection de la forêt n'ont pas échappé à la municipalité. Malheureusement, elle dispose de moyens limités comme toutes

les communes de France. L'aide des Conseils généraux ou de l'Office National des Eaux et Forêts est à peu près inexistante. Nous y reviendrons.

Pour lutter contre les dangers de l'incendie, il fallait d'abord créer des routes et des chemins pour rendre la forêt accessible aux camions-citernes.

La nouvelle corniche permet — et a déjà permis l'été dernier — de limiter des incendies. La voie d'accès à la chapelle de N.-D. de Mai, les routes de Bramas et du Sempahore permettent aux véhicules d'intervenir un peu partout ; des travaux de nettoyage sont effectués périodiquement. Il a fallu, ces dernières années, avec des engins mécaniques, ouvrir de nombreuses saignées pour effectuer des opérations de reboisement.

L'effort dans ce sens a été constant. Plus de 100.000 arbres depuis la Libération, ont été plantés sur la presqu'île de Sicie : chênes, cyprès, eucalyptus, micocouliers.

Il faut, évidemment, longtemps avant qu'un chêne donne son ombrage, mais l'effort est porté actuellement sur les eucalyptus dont la croissance est plus rapide et dont la combustion est plus difficile.

Récemment, M. Olivieri a assuré la plantation de 300 eucalyptus sur le seul emplacement du champ de foire et du camping. Plus d'un millier d'autres ont été plantés en forêt.

Nous avons particulièrement visité les pentes Est du fort de Bramas et là, les eucalyptus plantés depuis quatre ou cinq ans, atteignent déjà des hauteurs de plusieurs mètres. Le spectacle est réconfortant. Et si les promeneurs, les touristes, les chasseurs, enfin, si tous les intéressés ont le souci de la sauvegarde de la forêt, nos yeux, dans quelques années, seront agréablement impressionnés par les silhouettes des nouvelles générations sylvestres.

De bons placements à faire

Il faudrait faire davantage, certes, pour assurer la protection des forêts, pour reboiser, pour tracer de nouvelles routes d'accès, pour nettoyer le sous-bois qui reste le plus dangereux en cas d'incendie, pour créer des points d'eau.

L'Office National des Eaux et Forêts ne dispose pas de crédits suffisants pour aider les communes, pour créer des emplois si nécessaires.

Pensez donc ! L'adjoint technique de La Seyne s'occupe aussi des forêts voisines.

Voici les superficies forestières dont il s'occupe : La Seyne : 421 ha ; Six-Fours : 346 ha ; Sanary : 172 ha ; Saint-Mandrier : 29 ha, au total près de 1.000 ha sont placés sous sa surveillance. Il faut reconnaître que ses conditions de travail sont très difficiles.

On parle toujours de la défense des espaces verts au Conseil général, au Syndicat des communes varoises. On n'est pas avare de discours, de rapports substantiels ; mais que

fait-on réellement en haut lieu pour conserver les richesses naturelles que sont les forêts ?

Se préoccuper de la défense de la forêt, c'est avoir le souci de défendre la santé des citoyens, à une époque où les engins mécaniques, les appareils de chauffage polluent l'atmosphère de façon inquiétante.

Le département encaisse chaque année des centaines de millions (anciens, bien sûr !) par la taxe sur les espaces verts. Dans quelles proportions ces sommes sont-elles utilisées pour la protection des forêts ?

Il semble bien que cette question primordiale ne soit pas prise suffisamment au sérieux en haut lieu.

Le boisement et le reboisement ne sont-ils pas le moyen d'assainir l'atmosphère, de lutter aussi contre la sécheresse, car la forêt retient l'eau, empêche le ravinement et restitue à l'atmosphère une grande partie des eaux de pluie.

Ne sont-ils pas aussi le moyen de favoriser le tourisme ?

Conclusion

La protection de la forêt doit être le souci de tous. Certes, il faut secouer l'apathie ou l'indifférence des pouvoirs publics pour obtenir des moyens de lutte plus efficaces.

Il faut exiger que sur le plan national, des crédits importants soient consacrés au boisement, au reboisement, à la protection des forêts. En souhaitant que ces crédits ne soient pas obtenus par des quêtes sur la voie publique, mais prélevés sur les dépenses improductives dont le gouvernement UNR gonfle le chiffre chaque année.

Indépendamment de ces exigences, il y a les efforts conjugués de la municipalité, de la population et l'administration forestière qui doivent porter leurs fruits.

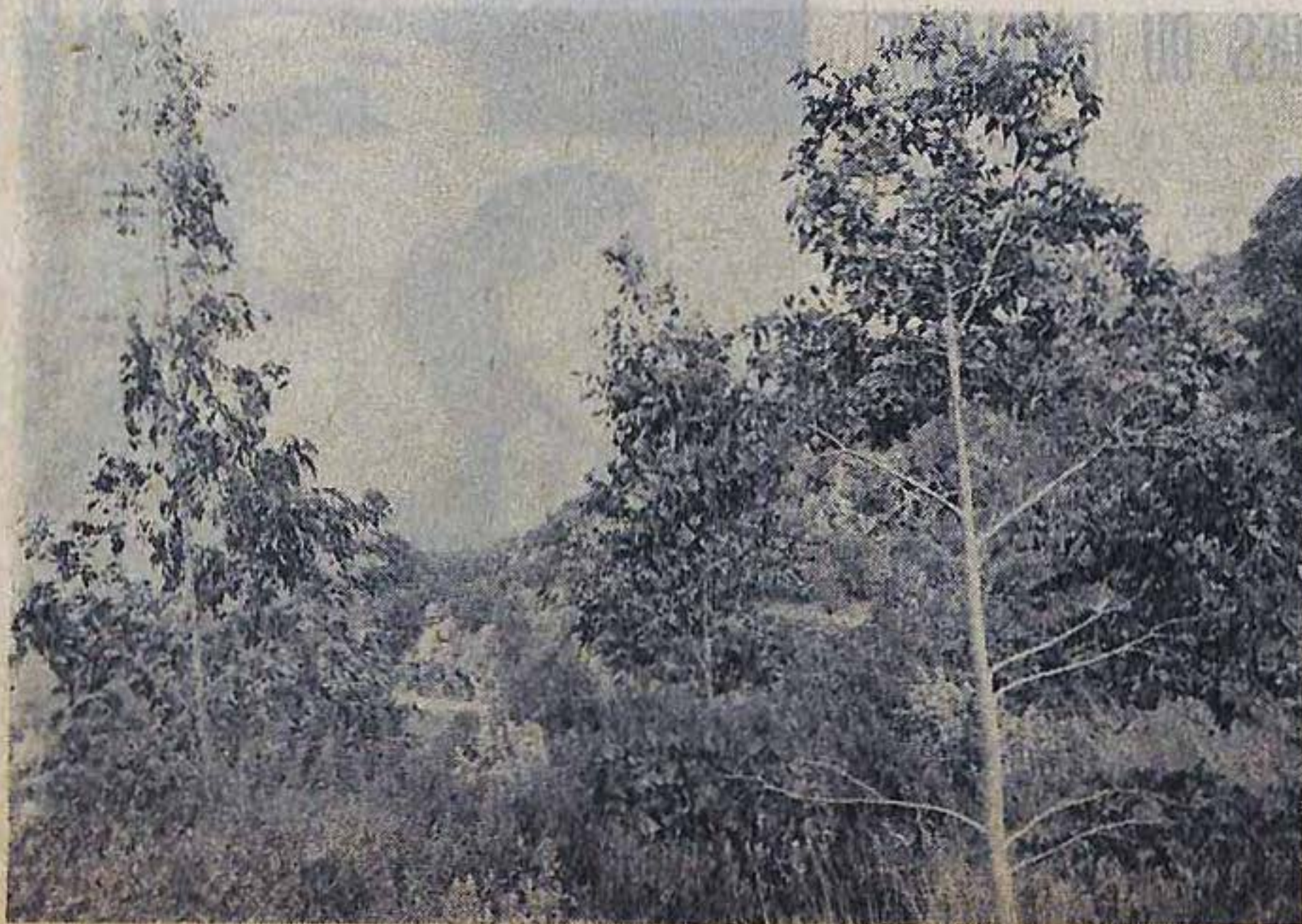
Les vandales doivent être pourchassés, ceux qui, par exemple, ont volé ces jours-ci des plants mis en terre récemment ceux qui déposent des ordures, des objets divers dans les plus beaux sites ; ceux qui n'ont pas le respect de la nature, laquelle, cependant, prodigue à l'homme ses bienfaits.

Que les parents veillent aussi sur leurs enfants et les incitent à respecter les panneaux d'interdiction de certains coins de la forêt.

Avec le concours des touristes, des campeurs, des chasseurs, des promeneurs qui veilleront sur les imprudences ou les malveillances, nous pourrions sauvegarder ce riche patrimoine qu'est la forêt de Janas et perpétuer pour les générations futures, les moyens de se procurer des joies saines.



Les bûcherons débarrassent la forêt de pins touchés par la maladie.



Plantés il y a quelques années, les jeunes eucalyptus ont déjà trois mètres de haut.